

# Développement et déploiement de la démarche "Trafics/Acteurs/Territoires"

Synthèse du rapport à la Ville de Marseille, SSPH

Transverscité - Claire Duport, Khadidja Sahraoui, Anne-Marie Tagawa, Etienne Zurbach

Juin 2016

[www.transverscite.org](http://www.transverscite.org)

**FRICHE**  
LA BELLE DE MAI  
41, RUE JOBIN  
13003 MARSEILLE  
**04 95 04 96 32**

SIRET : 429 912 702 00025  
CODE APE : 9499Z  
[contact@transverscite.org](mailto:contact@transverscite.org)





## LA DEMARCHE TRAFICS-ACTEURS-TERRITOIRES A MARSEILLE

Comme la plupart des villes de France, Marseille est confrontée à la prégnance et à la visibilité, voire à la criminalisation des **réseaux de revente de drogues illicites**, en particulier dans les quartiers où la précarité et la pauvreté se vivent au quotidien, et où le risque de rupture de lien social favorise l'implantation de ces réseaux.

Ces activités de trafic de drogues affectent en premier lieu les **habitants** des territoires où ils sont implantés, en produisant des formes diverses d'appropriation des espaces publics, d'attractivité pour des personnes en difficulté économique ou pour des jeunes en rupture ou en recherche de reconnaissance et de protection.

Ces activités affectent aussi les personnes, souvent très **jeunes**, qui y sont impliquées, de par l'insécurité qui règne au sein des réseaux, les risques que cette activité génère, les formes de menace ou de violences qui s'y déploient.

Ces activités affectent enfin les **professionnels** de l'action sociale et éducative, de la santé, de la prévention qui, malgré leur formation, leurs compétences et leurs capacités à faire face à des situations complexes, s'interrogent tant sur la légitimité de leur positionnement que sur l'identité professionnelle et les impératifs moraux et éthiques qui donnent sens à leur fonction.

C'est sur la base de ces réflexions, autant que des problèmes liés aux trafics de drogues auxquels ils sont directement confrontés, que des habitants, des acteurs sociaux professionnels et des représentants institutionnels se mobilisent à Marseille depuis 1996, générant des actions de prévention, de partenariat et de traitement des problèmes liés aux trafics de drogue, d'acquisition de savoirs et de pratiques et de formation professionnelle. L'ensemble est, à l'initiative du Service Santé Publique et Handicap (SSPH) de la ville de Marseille, **coordonné** depuis 2011 au sein de la démarche appelée "Trafics-Acteurs-Territoires" qui intègre plusieurs acteurs associatifs et institutionnels animant le dispositif au sein d'un **comité de pilotage : Le CopiITAT**.

**La finalité du dispositif TAT et des actions menées est de réduire les risques et les dommages liés aux trafics de drogues.**

**Cette démarche s'adosse sur l'expertise des habitants des territoires concernés et des acteurs de première ligne.**

**Elle prône et s'appuie sur une attitude consistant à aller vers celles et ceux qui sont concernés ou affectés par les trafics.**

**Elle relève d'une posture éthique, et s'adosse sur la fidélité au mandat de protection des populations les plus vulnérables, en particuliers les mineurs, et sur la responsabilité collective.**

**A Marseille, cette démarche participe :**

- D'actions de terrain qui visent à accompagner les populations en prise avec les trafics de drogues,
- De groupes de réflexion et de production de connaissances sur les problématiques liées au trafic, et sur les modalités de résolution des problèmes,
- D'un dispositif de soutien aux familles victimes de la violence des réseaux, d'appui aux professionnels, et d'organisation de restitutions publiques,
- D'une animation de l'ensemble par un comité de pilotage,
- D'un soutien des collectivités et des institutions.

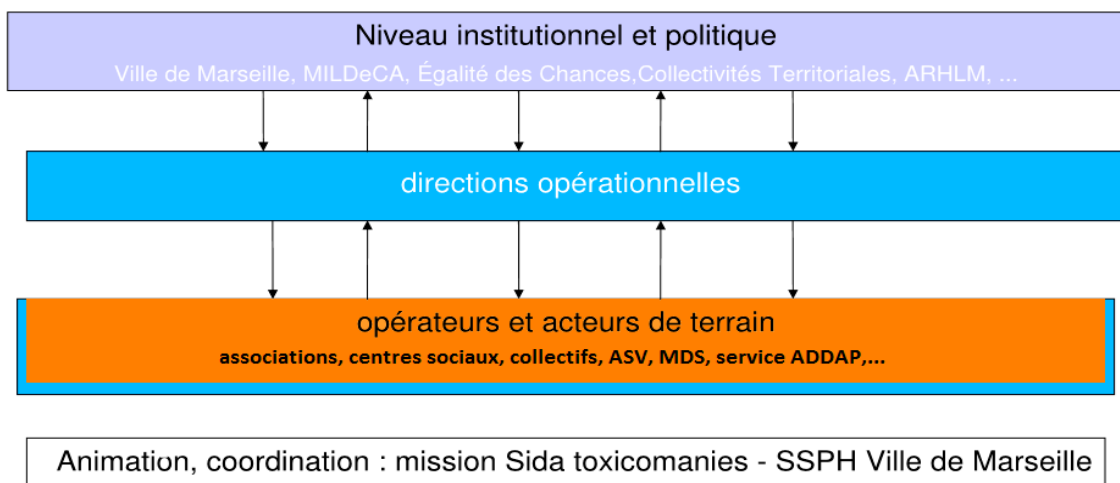
**Plusieurs partenaires sont impliqués au sein de la démarche TAT : la Ville de Marseille et sa mission sida-toxicomanie au sein du SSPH (service santé publique et handicap), la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), la préfecture (Egalité des chances), la région PACA, le département des Bouches-du-Rhône, les dispositifs de contrat de ville, CLSPD, Les MDS (Maisons départementales des solidarités), l'aide sociale à l'enfance, Santé-ville et Santé-mentale, l'Education Nationale, l'Union sociale pour l'habitat, l'ADDAP13 (association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône), les Centres Sociaux porteurs de projet, Réseaux13, le Bus31/32, Addictions Méditerranée, InCitta, transverscité.**

## LE CADRE DE L'ACTION PUBLIQUE

"Trafics/Acteurs/Territoires" (TAT) une démarche qui s'appuie sur un modèle d'intervention portée et animée par une instance : le comité de pilotage dit CopilTAT, qui rassemble des acteurs associatifs et institutionnels sur les territoires Nord de la ville de Marseille. Ce modèle se veut avant tout une réponse fédératrice sur le territoire afin de :

- **lutter contre le sentiment d'impuissance**, l'isolement, le risque de repli ou de retrait des professionnels et habitants,
- **produire des connaissances** par la mise en place de cadres collectifs de travail,
- **apporter des réponses concrètes** face aux difficultés rencontrées,
- **faire évoluer des pratiques** professionnelles et/ou citoyennes.

Le comité de pilotage, véritable **collectif de travail inter-institutionnel et inter-associatif** accompagne, soutient et donne visibilité aux initiatives et actions portées par les acteurs locaux. Il est force de propositions dans la gestion des difficultés du territoire face aux problèmes liés à l'usage et à la revente de produits stupéfiants.



**Le comité de pilotage TAT regroupe les trois niveaux de mise en œuvre des politiques publiques de référence** : celui constitué par les acteurs de terrain, et deux niveaux institutionnels : les décideurs, les directions opérationnelles/ employeurs.

La politique de TAT consiste en **une réduction des risques et des dommages (RdRD) de la délinquance** au sein des politiques publiques :

- **sur le plan de la lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017**, dans la partie « Réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux » propose de développer les approches populationnelles de la réduction des risques (p.40) », « en accordant une plus grande place aux actions qui permettent d'aller à la rencontre des usagers les plus précaires (outreach ou « aller vers »). La participation des usagers eux-mêmes (participation des pairs) à l'« aller vers » doit également être développée et valorisée ».

- **Sur le plan de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017** inscrit dans ses actions prioritaires vis-à-vis des jeunes exposés à la délinquance, « une approche ciblée, individualisée, tournée vers les publics jeunes particulièrement exposés à un premier passage à l'acte délinquant et vers ceux ayant déjà fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations, pour éviter leur récurrence ».

## LES ACTIONS REALISEES

11 actions sont menées, qui s'inscrivent dans 6 grandes logiques d'action :

- **mobilisation des professionnels**, et soutien à cette mobilisation par le CopilTAT,
- **mobilisation des habitants**, et soutien à cette mobilisation par les professionnels du territoire et le CopilTAT,
- **intervention** dans le champ de la Réduction des risques et des dommages liés à l'usage et/ou aux trafics de drogues,
- **accompagnement** du parcours des jeunes,
- **gestion des traces** matérialisées et lien avec l'environnement,
- **soutien aux familles** et proches victimes de la violence des réseaux.

Titre	Ensemble dans la prévention
Contexte	Confrontation à la difficulté de prévenir les dommages vécus par les habitants liés à la visibilité des trafics dans l'espace public
Acteurs concernés	Professionnels, commerçants, habitants du quartier de Frais Vallon
Actions	Depuis 1996, un collectif d'acteurs locaux se réunit régulièrement autour de l'association Réseaux 13 pour partager un diagnostic, faire remonter les informations aux pouvoirs publics, mettre en place des réponses

Titre	Questions de réseaux
Contexte	Les intervenants sociaux de proximité dans les quartiers éprouvent des difficultés à se positionner par rapport aux trafics de drogues et aux populations, souvent jeunes, qui sont impliquées : impuissance, isolement, manque d'accompagnement de leurs institutions.
Acteurs concernés	Depuis 2000, six groupes de professionnels (éducateurs et animateurs de prévention, intervenants sociaux de proximité) : 62 professionnels accompagnés de 10 chercheurs. ADDAP 13, réseaux 13 et centres sociaux
Actions	Espace où les intervenants volontaires peuvent échanger sur leurs savoirs et leurs pratiques, construire ensemble le positionnement de chacun, élaborer des réponses professionnelles face aux problèmes de trafics de drogues, organiser des restitutions publiques

Titre	Réseaux et Territoires
Contexte	Certains participants des groupes "questions de réseaux ont souhaité approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire sur les problématiques liées aux activités trafics de drogues : économies de la débrouille, solidarités sur lesquelles s'adosent les activités de trafics, prison, "sorties" du trafic, cadre légal de l'intervention sociale.
Acteurs concernés	De 2012 à 2014, 12 intervenants sociaux de proximité des 13 <sup>ème</sup> et 14 <sup>ème</sup> arrondissements de Marseille, accompagnés par Claire DUPORT (Transverscité), et des chercheurs en sciences sociales.
Actions	Mieux connaître les économies de la débrouille, et les enjeux financiers générés par les trafics ; appréhender la diversité des systèmes économiques et des solidarités dans les quartiers populaires ; mettre en place des actions partenariales (logeurs, structures d'aide à la création d'entreprise, employeurs, etc.) d'accompagnement à la création d'activités économiques « légales » et durables.

Titre	Santal
Contexte	Les jeunes ayant des usages problématiques de cannabis, en parlent peu, ni entre eux ni avec des adultes, n'évaluent pas les impacts sur leur vie quotidienne, leurs projets.
Acteurs concernés	Groupe de jeunes accompagnés par les animateurs de prévention et deux sociologues ; centre social Agora, In Citta, depuis 2012
Actions	Aider des jeunes à parler de leurs consommations de drogues, formuler avec eux les éléments problématiques de ces consommations, repérer les freins et ressources et accompagner les parcours des jeunes, notamment leur insertion professionnelle, produire des connaissances sur les drogues.

Titre	<b>Parcours santé-jeunes</b>
Contexte	Les jeunes engagés dans la consommation et/ou le trafic de drogues, éprouvent des difficultés à construire leur parcours dans des dispositifs d'insertion, qu'ils peuvent fréquenter de manière conjointe ou intermittente
Acteurs concernés	Groupe de jeunes suivis par le centre social la Castellane et In Citta depuis 2014
Actions	Aider des jeunes à parler de leurs consommations de drogues, formuler avec eux les éléments problématiques de ces consommations, repérer les freins et ressources et accompagner les parcours des jeunes, notamment leur insertion professionnelle, produire des connaissances sur les usages de drogues et leurs impacts.

Titre	<b>Habitants à l'épreuve des trafics</b>
Contexte	Des habitants et des intervenants sociaux concernés directement par leur proximité avec l'activité des réseaux dans quartier du Grand St-Barthélémy éprouvent des difficultés à préserver collectivement solidarité et soutien aux familles mises à l'épreuve par le trafic
Acteurs concernés	Depuis 2012, un groupe de 18 habitants et intervenants sociaux de proximité, accompagné jusqu'en 2015 par Salva Condro, sociologue. Aujourd'hui fonctionne en auto-formation. Portage par le CS Agora
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- produire une expertise sur le cadre et les conditions de vie dans le quartier, les problèmes de trafics;</li> <li>- mettre en débat public les problématiques de trafics auprès d'autres habitants et des institutions : protection de l'enfance, PJJ, bailleurs sociaux ;</li> <li>co-construire des réponses à ces problèmes.</li> </ul>

Titre	<b>Réduction des risques liés aux usages</b>
Contexte	La réduction des risques et des dommages liés à l'usage de drogues a été mise en place dès 1994. Elle doit néanmoins être amplifiée dans les quartiers populaires où la multiplication des lieux de revente, notamment de cocaïne, attire de nombreux consommateurs. La démarche « d'aller vers » les usagers constitue le mode privilégié d'intervention, pour permettre l'accès au matériel stérile d'injection, la diffusion des messages spécifiques, l'accompagnement vers les soins, ceci en favorisant par ailleurs la médiation avec les habitants et les réseaux de revendeurs.
Acteurs concernés	les CAARUD (dont le BUS 31/32) et l'association Réseaux13
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir le lien avec les usagers de drogues, gérer les situations complexes liées à l'usage problématique de produits psychoactifs, prévenir les dommages sociaux affectant les habitants, produire un travail de veille et d'acquisition de connaissances sur les produits, les usages, les pratiques.</li> </ul>

Titre	<b>Gestion des traces matérialisées en lien avec l'environnement</b>
Contexte	L'usage et le trafic de drogues laissent des "traces" dans les espaces communs d'habitation (déchets, seringues, saleté, dégradations,...), posant des problèmes de santé, de salubrité publique, et de réduction des dommages liés aux usages de drogues (notamment par injection). Ces activités étant mouvantes, selon les produits, modes d'usage, pratiques des revendeurs, les réponses ne peuvent être uniformes. Par ailleurs, Allo-Mairie et le SSPH déploient un prestataire spécialisé qui assure le ramassage de seringues dans les espaces publics, dont ceux du 14 <sup>ème</sup> arrondissement.
Acteurs concernés	Depuis 2012, la Ville de Marseille, à partir de la veille et des alertes de l'ensemble des partenaires de TAT, des logeurs et des habitants, association Bus 31/32.
Actions	Le groupe "gestion des traces matérialisées" travaille avec les associations d'auto-support et les intervenants de proximité pour être informés en lieu et temps réel des problèmes, et y répondre de manière appropriée par le nettoyage des espaces publics, l'apport de réponses aux signalements des habitants, pour réduire le sentiment d'inquiétude et l'insalubrité publique.

Titre	<b>Soutien aux familles et proches victimes de la violence des réseaux</b>
Contexte	Ces violences qui s'exercent à l'encontre des familles et proches sont souvent peu ou tardivement prises en compte, alors il y a besoin de protection et d'aide. Il s'agit dans un premier temps de réfléchir, face aux représentations et aux craintes, de proposer des préconisations et élaborer des propositions visant à protéger les familles victimes des trafics et leurs proches.
Acteurs concernés	Groupe de travail qui rassemble des institutions publiques, professionnels, collectifs, associations d'habitants : Réseaux13, Centres sociaux Agora et Malpassé atelier Santé-ville, atelier Santé-mentale, Maison de la Solidarité (MDS) depuis 2012
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et accompagner les victimes des violences (meurtres, menaces, intimidations...) des réseaux de trafic</li> <li>- faire un état des lieux des problèmes, des besoins et ressources (hébergement en urgence ou relogement)</li> <li>- apporter des réponses concrètes (soutien psy, matériel, relogement, informations, protection des familles, scolarisation, etc.),</li> <li>- coordonner l'ensemble des actions et des professionnels impliqués dans le soutien aux familles et aux proches.</li> </ul>

Titre	<b>Veille</b>
Contexte	Les phénomènes d'usages et de trafics de drogues ne cessant d'évoluer, de se modifier, de se déplacer, les réponses qu'on y apporte doivent être adaptées aux situations. Et pour ce faire, il faut en avoir connaissance, en temps et lieu réels. C'est cette fonction que remplit la "veille".
Acteurs concernés	les membres du comité de pilotage TAT depuis 2011
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actualiser la connaissance des phénomènes</li> <li>- favoriser l'émergence d'actions en réponse aux besoins repérés</li> </ul>

Titre	<b>Formations</b>
Contexte	Les professionnels de « première ligne » (travailleurs sociaux, animateurs de prévention, médiateurs, gardiens d'immeubles ou professionnels du logement,... ne sont pas ou peu formés à l'intervention concernant les usages ou de trafics de drogues, alors que leur activité est questionnée par ces problématiques.
Acteurs concernés	Des intervenants de proximité et des chercheurs, issus des différentes actions soutenues par TAT (CNLAPS, Réseaux13, Transverscité, ADDAP13)
Actions	Le dispositif de formation propose aux intervenants sociaux ou tout autre professionnel d'acquérir des connaissances sur les usages et les trafics, de partager des expériences, de construire des méthodologies d'intervention.

## L'IMPACT DES ACTIONS ET DE LA DEMARCHE TAT

### Des impacts sur les représentations et la compréhension des phénomènes :

Au sein des groupes et actions de TAT, chacun peut **interroger l'implication des jeunes dans les trafics** et porter à la connaissance des autres ses réponses professionnelles. Chacun peut **rompre les silences** qui entourent son travail et ses difficultés et témoigner de la façon dont il s'y est pris pour **résoudre des problèmes** qui, a priori, pouvaient paraître insolubles.

Ces savoirs partagés, puis affinés et attestés au sein des groupes de travail ont été rendus accessibles et appropriables par d'autres grâce notamment aux restitutions publiques qui ont été organisées à Marseille depuis 2005 (mais aussi à Paris, Saint-Denis, Toulouse...) et qui ont réuni plusieurs centaines de participants à chaque fois, habitants, professionnels et décideurs ; et grâce aux publications produites par les participants et les chercheurs associés<sup>1</sup> et diffusées à un très large public dans toute la France.

### Des impacts sur la professionnalisation et les savoirs des acteurs sociaux :

Par la validité des connaissances et des expériences qui s'y échangent, les ateliers et les actions produites au sein de la démarche TAT sont de véritables **lieux de professionnalisation**, de qualification et de construction de nouvelles formes d'actions rationnelles ; et ce, quels que soient les niveaux de qualification ou d'expertise des participants. L'élargissement, grâce à **l'interqualification**, du champ de compréhension autorise de **nouveaux moyens d'action**. Ils peuvent aussi prendre en compte des dimensions très concrètes dans leurs actes professionnels.

### Des impacts sur les collaborations et les partenariats :

L'animation et la coordination des actions assurées par le comité de pilotage TAT notamment, favorise le **développement de coopérations** horizontales entre professionnels, entre professionnels et habitants, et entre professionnels et décideurs publics.

Cette construction d'une alliance de proximité permet de mieux tirer profit de la **complémentarité** des rôles, des fonctions, des missions, des cultures professionnelles, des positionnements. Comprenant mieux les intérêts d'une approche communautaire et collaborative, les acteurs professionnels ou habitants peuvent s'appuyer sur la dynamique groupale et ainsi **ne plus être isolés ou mis en danger**.

### Des coopérations institutionnelles plus efficaces :

L'analyse des problèmes concrets identifiés sur le terrain par celles et ceux qui sont directement concernés permet aussi de **d'identifier les points forts** sur lesquels s'appuyer pour résoudre les problèmes. L'expérimentation, par sa forme programmatique et sa formalisation (diagnostic partagé, hypothèse et objectif, résultats attendus, mesure et discussion des résultats obtenus) est une modalité adaptée à ces situations complexes. Ainsi, les actions proposées et mises en œuvre ne relèvent ni de bricolages ponctuels, ni d'une simple intention programmatique portée par les institutions, mais de la réalité des expériences menées qui **valide la pertinence des actions** proposées autant que leur faisabilité et leur potentiel de réussite sur le terrain.

### Des impacts sur le parcours des jeunes :

En acquérant des savoirs attestés sur le fonctionnement des réseaux de trafic, mais aussi en travaillant une **posture de proximité** consistant à maintenir les liens et aller vers, les professionnels comme les parents peuvent "mieux aider les jeunes à se construire en tant qu'individus capables de choisir par eux-mêmes, et de résister à la pression que leur groupe exerce sur eux afin qu'ils adoptent ses valeurs, normes et représentations. Ils peuvent aussi utiliser ces groupes comme **levier de prévention** et d'émancipation pour les jeunes et les aider à **infléchir leur trajectoire** dans le sens de la sortie du trafic.

### Des impacts sur les habitants et les territoires :

Les travaux de chercheurs ayant contribué à la démarche et aux actions liées à TAT, les analyses des professionnels des institutions ou structures sociales impliqués, mais aussi les observations des habitants et des acteurs de proximité témoignent des changements induits ou directement liés aux actions menées sur les territoires concernés :

- un impact fort sur les sentiments d'isolement ou d'impuissance,
- L'émergence de nouvelles solidarités
- La transformation des territoires,
- Une meilleure lisibilité et accessibilité aux droits
- Le retour au dialogue, sinon à la confiance, avec les institutions.

<sup>1</sup> DUPORT Claire (dir.), l'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues, ADDAP13, 2010.

ROCHE Pierre (dir.), La proximité à l'épreuve de l'économie de débrouille. Actes de la XIIIe conférence-débat, Ville de Marseille, 2008.



**Les actions menées et la démarche TAT ont concrètement permis la construction de réponses adaptées et appropriées :**

- Des jeunes impliqués dans les trafics ont pu retrouver des parcours de scolarisation ou d'insertion professionnelle,
- Des habitants ont retrouvé une parole collective et un vis-à-vis avec les institutions,
- Des familles ou des proches, victimes de menaces ou de violences de la part de membre des réseaux de trafic, ont pu être entendues et participer à la construction de réponses (dont le relogement)
- Des relations ont pu être renouées entre les jeunes ou leur famille et les intervenants sociaux,
- Les professionnels de terrain s'autorisent à parler des questions de réseaux,
- De nombreux professionnels des territoires concernés par les actions de TAT à Marseille sont aujourd'hui mieux armés pour appréhender ces situations,
- L'ensemble des professionnels et des acteurs de proximité peuvent trouver de l'aide, du soutien, de la formation et des outils d'action auprès des acteurs de la démarche et du comité de pilotage TAT,
- Les 3 niveaux -politique, institutionnel et opérationnel- sont désormais impliqués et coordonnées, au sein du comité de pilotage.

## PRECONISATIONS POUR LE DEPLOIEMENT DE LA DEMARCHE TAT

La cohérence, par le portage politique et institutionnel des actions et collectifs de travail transversaux, est une condition indispensable pour garantir l'engagement et le soutien de tous, face à ces situations complexes. Il convient de les conforter et de les affirmer en permanence.

Ainsi, pour le déploiement de la démarche, il conviendra de :

### 1. S'adosser aux conditions de réussite de la démarche TAT, qui tiennent à :

- L'engagement des institutions,
- Des financements pérennes,
- Le travail en réseaux,
- Un pilotage et une animation de l'ensemble du dispositif et de chacune des actions.

### 2. S'appuyer sur la méthodologie de projet élaborée au sein de la démarche TAT :

Cette méthodologie s'initiant par un diagnostic de terrain, en temps réel, sur le territoire et avec les populations concernées, il ne s'agit pas de faire modèle et de reproduire à l'identique les actions développées au sein de la démarche TAT, mais de s'adosser sur cette méthodologie éprouvée depuis 15 ans pour déployer des actions sur d'autres territoires.

### 3. Conforter le comité de pilotage :

L'animation et la coordination assurées par le Comité de pilotage TAT permettent de suivre ou d'initier des actions concertées et adaptées aux situations problématiques du lieu ou du moment. Elles permettent aussi d'être plus réactif et plus pertinent lors d'événements ou d'émergence de phénomènes inattendus. Elles permettent enfin des circuits institutionnels plus courts, évitant ainsi des "parasitages" entre différents intervenants, tout en respectant les mandats et missions de chaque institution.

**Ces fonctions d'animation et de coordination par le comité de pilotage doivent être soutenues.** En effet, les institutions participant du CopilTAT partagent une même volonté de développer des réponses adaptées face à l'ampleur du problème et de son incidence dans les quartiers populaires. Une des clés de ces réponses passe par la mobilisation continue des professionnels et des habitants et par le soutien qu'il convient de leur apporter.

Pour ce faire, il paraît important de conforter la démarche Trafics-Acteurs-Territoires en la dotant de moyens dédiés à la **mise en place d'une mission spécifique relevant d'un poste de chargé de mission**. Celle-ci permettrait de développer ses axes thématiques, et de la promouvoir sur de nouveaux territoires de Marseille, voire de la Métropole

### 4. Assoir cette mission sur un portage fort et une gouvernance partagée :

La mission est l'émanation des volontés politiques conjointes des institutions en charge des plans et programmes finançant ou soutenant les actions de TAT. Ceux-ci sont réunis dans un comité de pilotage qui, deux fois l'an, aura pour tâche de valider l'activité de la mission, réajuster si nécessaire, et de réunir les conditions de son prolongement et/ou de son développement (financements conjoints, pluriannualité,...).

Un comité de suivi peut également être constitué, pour garantir la prise de fonction et favoriser le caractère intersectoriel de la mission ; il réunit les partenaires les plus engagés dans les actions de terrain : coordonnateurs ASV – Associations locales – SSPH-SPD – USH-MDS- Addap 13....

### **Mission de coordinateur du CopiTAT**

#### **1. Contribuer à la construction de dynamiques partenariales sur les territoires par l'aide à la construction, l'animation et la coordination d'instances et groupes de travail :**

Cet axe prévoit de prolonger ou d'initier des travaux sur les sites en fonction de leur situation au démarrage de la mission :

13/14<sup>ème</sup> : Renforcer le comité de pilotage – animation et développement des groupes de travail existants- Soutien aux porteurs de projets

15/16<sup>ème</sup> : Accompagner les acteurs dans une structuration des initiatives en cours (suites de la Formation MILDECA- Questions de Réseaux- Implantation CJC – Interventions de RdRD- Suivi des jeunes...) et une inscription de celles-ci dans la durée autour de la création d'une instance partenariale

1/2/3<sup>ème</sup> : Initier la démarche.

9/10/11<sup>ème</sup> : Initier la démarche

#### **2. Réalisations permanentes d'état des lieux et production de savoirs partagés :**

Face à la complexité des situations rencontrées, il convient d'engager en permanence des processus de co-production et de partage de connaissances. Ils seront définis en lien étroit avec les besoins exprimés par les acteurs de terrain. Il conviendra de mobiliser des ressources appropriées (chercheurs, données existantes, experts...) mais aussi d'organiser des temps de restitutions de ces travaux en direction de l'ensemble des acteurs de chacun des territoires.

#### **3. Accompagnement technique et méthodologique des acteurs, et collectifs de travail pour la construction de réponses :**

Basé sur un apport de savoirs, de références expérientielles, de mobilisations de ressources, cet accompagnement doit permettre de dégager des pistes d'actions, concevoir et suivre leur mise en œuvre sur les aspects identifiés, les évaluer.

#### **4. Veiller à la cohérence globale et à l'inscription territoriale de chacune des démarches :**

Dans un rapport étroit avec les membres du comité de pilotage, il conviendra d'inscrire et alimenter la démarche au gré de l'évolution des cadres des politiques publiques.

Dans un souci d'approche inter-sectorielle et de mobilisation de l'ensemble des acteurs et ressources, il conviendra de réfléchir les croisements et définir les modalités de collaborations avec les instances et dispositifs tels que ASV, GPS, CLSPD de secteur....

#### **5. Diffuser des outils de communication :**

Les supports / outils de capitalisation et communication seront valorisés dans la phase de promotion et construction de la démarche TAT sur les sites marseillais. Ils seront également promus au niveau national (réseau MILDeCA, politiques de la ville, CIPD,...)